



# Conseil économique et social

Distr. générale  
16 mars 2010  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Conférence des statisticiens européens

Cinquante-huitième réunion plénière  
Paris, 8-10 juin 2010

### Ordre du jour provisoire annoté de la cinquante-huitième réunion plénière

La réunion se tiendra au Centre de conférences de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris, à partir du mardi 8 juin 2010, à 14 h 30.

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour.
2. Réunions des organes dont relève la Conférence des statisticiens européens:
  - a) Quarantième et unième session de la Commission de statistique de l'ONU.
3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE):
  - a) Conclusions des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2009:
    - i) Diffusion, communication et publication de statistiques;
    - ii) Statistiques des finances publiques, de la fiscalité et du secteur public;
  - b) Examens approfondis auxquels le Bureau de la Conférence procédera en novembre 2010:
    - i) Enquêtes sur les budgets-temps (y compris les aspects des activités politiques et communautaires et du travail bénévole qui touchent aux budgets-temps);
    - ii) Évaluer la société de l'information et les statistiques sur les sciences, les technologies et l'innovation.
4. Rapports d'activité et travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence:
  - a) Programme statistique de la CEE pour 2010 et rapport sur l'exécution du Programme de 2009;
  - b) Base de données des activités statistiques internationales;

- c) Rapports des réunions du Bureau de la Conférence, rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence et rapports des réunions d'experts.
- 5. Manuels, directives, recommandations, cadres, etc. établis sous les auspices de la Conférence:
    - a) Manuel sur les statistiques différenciées par sexe;
    - b) Mesurer les diverses formes nouvelles de ménages et de familles;
    - c) Mesure statistique de la qualité de l'emploi.
  - 6. Statistiques spatiales.
  - 7. Effets des crises mondiales sur les systèmes statistiques.
  - 8. Choix des thèmes des modules consacrés aux nouvelles questions émergentes et aux aspects fondamentaux des systèmes statistiques qui seront organisés dans le cadre de la réunion plénière de 2011 de la Conférence des statisticiens européens.
  - 9. Questions diverses.
  - 10. Adoption du rapport.

## **II. Annotations**

La cinquante-huitième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens est organisée à la demande de la cinquante-septième réunion plénière de la Conférence (ECE/CES/75) et en conformité avec les règles régissant les travaux de la Conférence et de son Bureau adoptées à la réunion plénière de 2005 de la Conférence (CES/2005/2).

Les modalités d'organisation des travaux introduites en 2002 par la cinquantième réunion plénière de la Conférence (ECE/CES/62) seront conservées à la réunion plénière de 2010, qui se divisera en trois parties: la première sera consacrée aux activités officielles, à savoir l'examen des questions générales telles que les travaux internationaux en matière de statistique dans la région; la deuxième, aux aspects fondamentaux des systèmes statistiques; et la troisième aux nouvelles questions émergentes.

### **1. Déclarations liminaires et adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposé ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion du 24 février 2010. L'ordre du jour provisoire sera présenté à la Conférence pour approbation.

### **2. Réunions des organes dont relève la Conférence des statisticiens européens**

Chaque année est présenté un aperçu succinct des réunions des organes dont relève la Conférence, la Commission économique pour l'Europe (CEE) et la Commission de statistique de l'ONU. À compter de 2007, la CEE se réunira tous les deux ans, 2010 étant une année sans réunion. Par conséquent, seules les conclusions de la quarante et unième session de la Commission de statistique (23-26 février 2010) seront présentées à la Conférence.

### 3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

Ce point de l'ordre du jour porte sur la coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE et sur les décisions et recommandations que la Conférence devrait adopter à leur sujet.

La Conférence sera tenue au courant des examens approfondis périodiques de certains domaines de la statistique réalisés par son Bureau. Lors de ces examens, le Bureau passe en revue des questions d'importance stratégique pour la statistique au cours des cinq années à venir et aborde des problèmes d'ordre conceptuel ou ayant trait à la coordination qui intéressent les services de statistique.

#### a) Conclusions des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2009

##### i) Diffusion, communication et publication de statistiques

Le Bureau a réalisé, en octobre 2009, un examen approfondi des questions de diffusion, de communication et de publication de statistiques. La Conférence sera informée des conclusions de cet examen.

##### ii) Statistiques des finances publiques, de la fiscalité et du secteur public

Ce sujet a fait l'objet d'un examen approfondi réalisé par le Bureau en octobre 2009. La Conférence sera informée des conclusions de cet examen.

#### b) Examens approfondis auxquels le Bureau de la Conférence procédera en novembre 2010

Le débat au titre de ce point de l'ordre du jour a pour objectif de recueillir auprès de tous les membres de la Conférence les informations nécessaires pour l'examen approfondi des travaux internationaux concernant certains domaines auquel le Bureau de la Conférence procédera en novembre 2010. Il s'agit de déterminer quels sont les défis auxquels sont confrontés les services de statistique dans ces domaines et de définir la nature du soutien que la communauté statistique internationale et les organisations internationales peuvent apporter aux services nationaux de statistique pour les aider à relever les défis en question. Il convient d'accorder une place de choix aux questions qui ne sont pas encore suffisamment abordées au niveau international et de repérer les domaines où il pourrait exister des doubles emplois.

##### i) Enquêtes sur les budgets-temps (y compris les aspects des activités politiques et communautaires et du travail bénévole qui touchent aux budgets-temps)

Le Royaume-Uni et l'Allemagne établiront des documents sur le sujet. Les conclusions du débat serviront à alimenter l'examen approfondi auquel le Bureau de la Conférence procédera en novembre 2010.

##### ii) Évaluer la société de l'information et les statistiques sur les sciences, les technologies et l'innovation

L'Australie établira un document sur le sujet. Les conclusions du débat serviront à alimenter l'examen approfondi auquel le Bureau de la Conférence procédera en novembre 2010.

#### **4. Rapports d'activité et travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence:**

Au titre de ce point, la Conférence sera informée de la mise en œuvre du Programme statistique de la CEE et de l'état d'avancement des travaux des équipes de spécialistes relevant de la Conférence comme suit:

- a) Le Programme statistique de la CEE pour 2010 et le rapport sur l'exécution du Programme de 2009 seront présentés brièvement pour information;
- b) L'état d'avancement des travaux de mise à jour de la Base de données des activités statistiques internationales et de l'utilisation de la classification de la Base seront présentés brièvement pour information;
- c) Les rapports des réunions du Bureau de la Conférence, les rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence et les rapports des réunions d'experts seront présentés à la Conférence pour information.

#### **5. Manuels, directives, recommandations, cadres, etc. établis sous les auspices de la Conférence**

Trois documents seront soumis à l'examen de la réunion plénière de la Conférence en 2010.

##### **a) Manuel sur les statistiques différenciées par sexe**

Le Manuel sur les statistiques différenciées par sexe a été élaboré par l'Équipe spéciale de la formation des statisticiens dans le domaine des statistiques différenciées par sexe de la CEE, sur la base d'informations communiquées par une cinquantaine d'experts et plusieurs organisations internationales. Le Bureau de la Conférence a examiné le Manuel en octobre 2009. La version actuelle du document a été mise à jour en fonction de leurs observations.

Pour donner suite à la décision du Bureau, le Manuel sera envoyé aux membres de la Conférence aux fins de consultations par voie électronique. Si les résultats de ces consultations sont concluants, le Manuel sera soumis à la Conférence pour approbation.

##### **b) Mesurer les diverses formes nouvelles de ménages et de familles**

Le document portant sur la mesure des diverses formes nouvelles de ménages et de familles a été élaboré par l'Équipe spéciale sur les familles et les foyers de la Conférence. Il a été distribué au Bureau de la Conférence aux fins de consultation par voie électronique en décembre 2009/janvier 2010.

Le document a été actualisé pour tenir compte des observations du Bureau. Pour donner suite à la décision de ce dernier, le document sera envoyé aux membres de la Conférence pour qu'ils formulent leurs observations par voie électronique. Si les résultats de ces consultations sont concluants, le manuel sera soumis à la Conférence pour approbation.

##### **c) Mesure statistique de la qualité de l'emploi**

L'Équipe spéciale de la mesure de la qualité de l'emploi, créée en juin 2007 par le Bureau de la Conférence, a conçu un ensemble d'indicateurs qui doivent servir à mesurer la qualité de l'emploi.

Le Bureau, à sa réunion de février 2010, a examiné le projet de document établi sur ce sujet par l'Équipe spéciale. Le document a ensuite été actualisé pour tenir compte des questions soulevées.

Le secrétariat diffusera le document actualisé aux fins de consultation par voie électronique des membres de la Conférence en même temps que les rapports pilotes soumis par les pays sur la qualité de l'emploi. Les participants à la réunion plénière de 2010 de la Conférence seront informés des conclusions de ces consultations. Le Bureau examinera les autres travaux sur la mesure statistique de la qualité de l'emploi à sa réunion du 11 juin 2010.

## 6. Statistiques spatiales

Cette partie de la réunion plénière est organisée par l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) du Mexique et Eurostat. Le sujet sera étudié lors de trois séances. Les débats commenceront par un exposé liminaire de M. L. H. Backer (Statistics Sweden, Nordic Forum for GeoStatistics, European Forum for GeoStatistics, European GridClub).

Les statistiques spatiales font l'objet d'une attention croissante à mesure que les données géoréférencées se développent. Il existe en effet une demande plus forte d'informations régionales et spatiales détaillées ainsi que des moyens plus performants de collecter et de traiter ces données. La dimension spatiale constitue d'ailleurs l'un des éléments fédérateur de base en statistique pour caractériser les personnes, les ménages et les entreprises. Le fait de partir de données géospatiales diverses pour créer des liens entre différents domaines de la statistique comme le logement, l'agriculture, l'utilisation des sols, l'environnement, la stratification sociale, l'énergie, les transports et les entreprises, est incontestablement une évolution à laquelle les services de statistique devront s'adapter. Aux niveaux national comme régional, on juge ces informations essentielles aux fins de la planification et des analyses.

### a) Sous-thème 1: Utilisation des mailles statistiques par les services de statistique

Cette séance est organisée par l'Autriche. Les communications sollicitées sont établies par la Finlande, les États-Unis et la Slovaquie.

Fournir des données statistiques géoréférencées pour de petites régions sans tenir compte des limites administratives est un nouveau défi pour les services de statistique.

Les mailles statistiques constituent un système de références spatiales susceptible d'être utilisé en tant que plus petite unité de surface statistique pour laquelle – dans le respect de la confidentialité des statistiques – des données peuvent être fournies à l'utilisateur. Les mailles statistiques présentent l'avantage de ne pas dépendre des limites administratives (nationales ou internationales) et d'avoir une taille adaptable. Les données des mailles peuvent être utiles dans de nombreux aspects de la planification, de l'analyse et de la recherche spatiales ainsi qu'à des fins commerciales (les télécommunications, par exemple).

Cette séance vise à échanger des données sur l'expérience acquise et les pratiques optimales pour l'utilisation des mailles statistiques dans la statistique officielle. Elle devrait porter sur les divers aspects de la création, de l'utilisation et de la fourniture de mailles statistiques et de données fondées sur ces dernières, l'accent étant mis sur l'utilisation des mailles statistiques pour fournir des données statistiques aux utilisateurs et délimiter des domaines fonctionnels/thématiques. Elle devrait également servir à donner des indications quant à la façon dont les mailles statistiques peuvent compléter les statistiques traditionnelles fondées sur des unités administratives/statistiques, en soulignant les avantages et les inconvénients des deux démarches, y compris sur le plan financier, afin de mieux aider les décideurs.

**b) Sous-thème 2: Analyse spatiale – Un moyen d’exploiter l’association d’informations géographiques et statistiques et d’en améliorer la diffusion**

Cette séance est organisée par le Brésil. Les communications sollicitées sont établies par Israël, la Suède, les Pays-Bas et le Mexique.

Il s’agit d’étudier des exemples de statistiques spatiales appliquées à différents domaines thématiques (agglomération urbaine, zone urbaine, zone rurale, zone de voisinage, zone morphologique, etc.). Ces exemples donneront un aperçu des statistiques spatiales susceptibles d’être obtenues ainsi que des besoins connexes en données, à la fois en termes de valeur ajoutée aux sources d’information d’origine et en termes d’amélioration de la diffusion des résultats qui seront ainsi plus facilement accessibles aux spécialistes comme au grand public.

Cette séance mettra en lumière les défis à relever pour certains types de données, comme la définition d’unités dépendant de la zone étudiée, ou le choix des types d’analyses les plus prometteurs, ainsi que les coûts et avantages de l’application de l’analyse spatiale pour la collecte de données.

Cette séance permettra également de présenter des exemples de pratiques optimales de diffusion de statistiques à référence spatiale.

**c) Sous-thème 3: Débat général et conclusions**

Cette séance est organisée par le Mexique.

Elle prendra la forme d’une table ronde. Les participants étudieront la question de la confidentialité des statistiques spatiales pour les petits pays ou pour de petites régions dans les grands pays. Ils formuleront également des recommandations sur la base des débats consacrés aux statistiques spatiales.

## **7. Effets des crises mondiales sur les systèmes statistiques**

Le module consacré aux effets des crises mondiales sur les systèmes statistiques est organisé par le FMI et l’OCDE. Le débat débutera par un exposé liminaire de M. P. Moutot, de la Banque centrale européenne, qui abordera, sous l’angle de la conduite à tenir, la question des besoins en données à la suite de la crise mondiale.

Cette partie de la réunion plénière de la Conférence vise à permettre les échanges de données d’expérience pour aider les services nationaux de statistique à relever les nouveaux défis générés par les crises mondiales. Il s’agira de souligner l’importance d’une conception globale de la statistique officielle à la lumière des crises mondiales et de leur évolution.

Face aux crises financières et économiques, les pays ont commencé à revoir leurs politiques. La crise a eu des effets multidimensionnels sur les pays développés comme sur les pays en développement. La question se pose du rôle et de la pertinence de l’information statistique avant les crises mais il faut aussi trouver les outils adaptés pour suivre l’évolution de la situation au moment où l’on sort des crises. Enfin se pose la question des enseignements à tirer dans l’optique du développement à long terme des statistiques.

**a) Sous-thème 1: Statistiques financières, bilans et relations transfrontières**

Cette partie de la réunion est organisée par le FMI. Les communications sollicitées sont établies par les États-Unis, la Norvège et l’Organisation mondiale du commerce.

La crise n’a pas été causée par un manque de statistiques économiques et financières appropriées, mais elle a révélé des insuffisances en matière d’information ainsi que des lacunes dans les données sur les principales faiblesses du secteur financier. En clair, elle n’a

fait que confirmer que ces lacunes étaient une conséquence inévitable des évolutions actuelles des marchés et des institutions.

De telles lacunes ont été identifiées dans trois grands domaines interdépendants:

- a) Les relations financières transfrontières: d'importants liens entre réseaux à l'échelle internationale se sont mis en place, mais les informations disponibles n'en font pas état;
- b) La vulnérabilité des économies nationales aux chocs: il faut notamment rendre les données plus accessibles afin de surveiller les faiblesses qui ne ressortent pas clairement des bilans des institutions financières, des États, des sociétés non financières et des ménages;
- c) L'accumulation de risques dans le secteur financier doit être mieux contrôlée et il faut notamment mieux comprendre où les risques se situent véritablement.

**b) Sous-thème 2: Communication et ponctualité**

Cette partie de la réunion est organisée par Statistics Netherlands. Les communications sollicitées sont établies par la Nouvelle-Zélande et la Roumanie.

La crise a montré qu'il était nécessaire d'améliorer la communication des statistiques officielles et de développer les échanges entre les communautés universitaires, politiques et statistiques, y compris entre les services nationaux de statistique. Un autre enseignement important de la crise est qu'il faut également compiler et publier plus rapidement les données, certaines des données qui auraient pu être utiles pour surveiller les événements survenant durant la crise n'ayant été disponibles qu'après un long délai. À cet égard, il serait très important que les utilisateurs disposent d'outils de visualisation des indicateurs rapides. De plus, il est indispensable d'améliorer et de moderniser l'infrastructure statistique pour permettre une réaction rapide et de la rendre suffisamment souple pour qu'on puisse l'utiliser de façon créative face à la crise.

**c) Sous-thème 3: Statistiques sociales et statistiques relatives aux ménages**

Cette partie de la réunion est organisée par l'OCDE. Les communications sollicitées sont établies par la Suède, les Pays-Bas et Eurostat.

Alors que les pays sortent de la crise, il faut renforcer l'information dans le domaine des statistiques sociales et des statistiques relatives aux ménages. Un des objectifs de cette partie de la réunion est donc de déterminer comment les services de statistique sont parvenus à fournir des informations sociales pertinentes en temps voulu pour que l'on puisse suivre l'évolution de la situation des groupes les plus vulnérables de la société. Le système des statistiques sociales n'est généralement pas organisé pour suivre les évolutions rapides et profondes susceptibles de se produire pendant les crises. Par suite, il faudrait peut-être chercher de nouvelles solutions pour collecter rapidement les données, une de ces solutions pouvant consister à inclure des questions appropriées dans les enquêtes sociologiques en cours. Cela conduit à un autre aspect plus général et plus orienté vers l'avenir à prendre en compte dans le débat: quelle solution institutionnelle concernant l'infrastructure statistique les services nationaux de statistique peuvent-ils mettre en place pour pouvoir réagir aux demandes soudaines de données qui surgissent généralement en temps de crise, sachant qu'il est difficile de prévoir dans quel secteur précis la prochaine crise interviendra?

**d) Sous-thème 4: Conclusions et recommandations pour les activités de suivi**

Cette partie de la réunion sera consacrée aux recommandations à adresser à la Conférence concernant les activités de suivi et à la formulation des conclusions à tirer du débat concernant les effets des crises sur les systèmes statistiques.

## 8. Choix des thèmes des modules consacrés aux nouvelles questions émergentes et aux aspects fondamentaux des systèmes statistiques qui seront organisés dans le cadre de la réunion plénière de 2011 de la Conférence des statisticiens européens

La Conférence choisira les thèmes de la réunion plénière de 2011 en se fondant sur les résultats des consultations tenues avec tous ses membres et sur une proposition de son Bureau.

## 9. Questions diverses

Au titre de ce point peuvent être abordées toutes questions supplémentaires au sujet desquelles la Conférence doit être informée.

## 10. Adoption du rapport

La Conférence devra adopter le rapport de la réunion plénière, y compris les grandes décisions, avant de clore ses travaux. Le rapport sera limité autant que possible aux principales décisions prises par la Conférence au cours de sa réunion plénière. Sa version définitive sera affichée sur le site Web de la CEE.

## III. Organisation des travaux

Un calendrier détaillé sera affiché sur le site Web officiel de la Conférence (<http://www.unece.org/stats/documents/2010.06.ces.htm>) quelques semaines avant la réunion plénière. On trouvera, ci-après, des indications provisoires sur le temps alloué aux divers points de l'ordre du jour.

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<b>Mardi 8 juin</b>	
14 h 30-14 h 40	1
14 h 40-14 h 45	2
14 h 45-17 h 20	3
17 h 20-17 h 30	4
<b>Mercredi 9 juin</b>	
9 h 30-10 h 30	5
10 h 50-17 h 30	6
<b>Judi 10 juin</b>	
9 h 30-16 h 45	7
16 h 45-17 h 30	8, 9, 10